

A close-up, low-angle shot of a person sitting in a wheelchair. The person's right hand is resting on the front wheel. They are wearing a dark green long-sleeved shirt. The background is a brightly lit hospital hallway with blurred lights and architectural details.

Brochure pour les médecins généralistes

Chers docteurs,

L'offre pour les aides à la mobilité est vaste. Offrir aux patients les meilleurs soins sur mesure reste votre et notre principale motivation. Avec cette brochure, nous avons voulu, d'une part, donner un aperçu clair mais concis de notre gamme de produits et, d'autre part, fournir un document de recherches pratique pour vous aider dans vos obligations administratives concernant les documents de demande pour les aides à la mobilité et les bas de contention. Que pouvez-vous trouver dans cette brochure ? Nous souhaitons vous donner un aperçu pratique des produits que vous pouvez prescrire. Sur la page correspondante, vous trouverez de plus amples informations sur les indications et les délais de renouvellement. Au dos de cette brochure, vous trouverez un aperçu des conditions de renouvellement et des scores de mobilité.

Nos coordonnées :

Léon Schreursvest 89, 3001 Louvain
016/31.90.10
info@ovh-orthopedie.be

Rue de l'Institut 5, 5004 Bouge
081/22.00.59
info@ovh-orthopedie.be

Orthopedie Van Haesendonck

Orthopedie Van Haesendonck est votre spécialiste en orthopédie avec son propre atelier à Louvain et Namur depuis plus de 60 ans. En tant qu'entreprise familiale renommée, nous sommes synonymes de prothèses, d'orthèses, de chaussures orthopédiques et d'aides à la mobilité sur mesure de haute qualité.



@OrthoOVH



www.linkedin.com/company/orthopedie-van-haesendonck

Nous souhaitons vous informer par voie numérique de toute nouveauté. Si cela vous intéresse, nous vous suggérons d'indiquer votre adresse électronique à l'adresse : info@ovh-orthopedie.be avec la mention "notification updates".

En tant que médecin généraliste, que pouvez-vous prescrire ?

Ceinture abdominale	3
Bandage herniaire	3
Lombostat	3
Renouvellement prothèse mammaire définitive	3
Renouvellement bas de contention	4
Chaise roulante standard	6
Chaise roulante modulaire	6
Aide à la marche	7

Que prescrit le médecin spécialiste ?

Prothèse mammaire post-opératoire	3
Première prothèse mammaire définitive	3
Première livraison de bas de contention	4
Manchons et gants	5
Semelles orthopédiques	5
Prothèses	5
Chaussures orthopédiques	5
Bandages	5
Fauteuils roulants actifs	6
Fauteuils roulants électroniques	6
Scoters	7

Ceinture abdominale



INDICATIONS MÉDICALES

- Eventration de la paroi abdominale
- Hernie ombilicale
- Stomie
- Diastasis des muscles droits abdominaux

SUR LA PRESCRIPTION

- Diagnostic clinique +
"ceinture abdominale sur mesure/préfabriquée"

Bandage herniaire



INDICATIONS MÉDICALES

- Fracture inguinale (uni-/bilatérale)
- Fracture du scrotum
- Fracture crurale
- Fracture de l'aîne (uni-/bilatérale)

SUR LA PRESCRIPTION

- Diagnostic clinique +
"bandage herniaire sur mesure/préfabriqué"

DÉLAI DE RENOUVELLEMENT

Sur mesure :

- -16 ans : 1 an
- +16 ans : 3 ans

Préfabriqué :

- -21 ans : 1 an
- +21 ans : 3 ans

Lombostat



INDICATIONS MÉDICALES

- Douleurs et insuffisances lombaires et sacro-iliaques
- Lomalgie
- Spondylose/spondylarthrose/spondylolisthésis
- Ostéoporose
- Hernie discale
- Arthrose

SUR LA PRESCRIPTION

- Le diagnostic clinique + "lombostat sur mesure"

DÉLAI DE RENOUVELLEMENT

- -14 ans : 1 an
- 14 à 21 ans : 2 ans
- +21 ans : 4 ans

Prothèses mammaires



INDICATIONS MÉDICALES

- Mammectomie totale ou partielle

SUR LA PRESCRIPTION

- Diagnostic clinique + "prothèse mammaire totale ou partielle définitive" + sein gauche ou droit

DÉLAI DE RENOUVELLEMENT

Tous les 2 ans.

Les deux premières prothèses doivent être prescrites par un médecin-spécialiste pour donner droit à un remboursement. Lors du renouvellement d'une prothèse définitive, une prescription d'un médecin généraliste est suffisante.

Pour le lymphœdème après une mammectomie partielle ou totale, le patient a droit à 2 manchons par an et à 4 gants s'ils sont prescrits par le médecin spécialiste.

Bas de contention

CCL1 (15-20 mmHg)

INDICATIONS MÉDICALES

- Jambes lourdes et fatiguées
- En prévention des varices
- Préventif pendant la grossesse
- Œdème léger

CCL2 (23-32 mmHg)

INDICATIONS MÉDICALES

- Varices plus prononcées
- Œdème modéré
- Varices pendant la grossesse
- Après la sclérose et la chirurgie vasculaire pour les varices



Important : Dans le cas des bas de contention CCL 1 et 2, il n'y a pas d'intervention de la mutuelle.



CCL3 (34-46 mmHg)

Sous-groupe 1

INDICATIONS MÉDICALES

- Lymphœdème après une excision de l'aîne ou de la glande pelvienne
- Lymphœdème après radiothérapie de la région de l'aîne
- Lymphœdème chronique héréditaire primaire
- Malformation vasculaire congénitale

REMBOURSEMENT ?

- Première livraison : médecin spécialiste
- Renouvellement : chaque médecin généraliste

PRESCRIPTION

- Annexe 94
- Cocher le diagnostic, la longueur (AD/AG/AT/FT), la classe de compression et le côté (gauche/droite)

RENOUVELLEMENT

- Intervention de la mutuelle pour 4 bas par jambe et par an

CCL3 (34-46 mmHg)

Sous-groupe 2

INDICATIONS MÉDICALES

- Prévention des ulcères veineux récurrents dans l'insuffisance veineuse chronique
- Thrombose veineuse profonde
- Syndrome post-thrombotique

REMBOURSEMENT ?

- Première livraison : chaque médecin généraliste
- Renouvellement : chaque médecin généraliste

PRESCRIPTION

- Annexe 94
- Cocher le diagnostic, la longueur (AD/AG/AT/FT), la classe de compression et le côté (gauche/droite)

RENOUVELLEMENT

- Intervention de la mutuelle pour 2 bas par jambe et par an



Manchons et gants



Important :

Les manchons et les gants sont uniquement remboursés avec une prescription du médecin spécialiste.

INDICATIONS MÉDICALES

Les manchons élastiques thérapeutiques et les gants ne seront remboursés qu'en cas de :

- Lymphœdème
- Malformation vasculaire

REMBOURSEMENT ?

- Doit **toujours** être prescrit **par un médecin spécialiste**

PRESCRIPTION

- Annexe 94
- Cocher le diagnostic, la localisation et le côté (gauche/droite)
- Pression de compression en millimètres de pression de mercure (mmHg) : 15-20 mmHg = ccl1 ; 23-32 mmHg = ccl2 ; 34-46 mmHg = ccl3

RENOUVELLEMENT

Par année civile, le patient a droit au remboursement de :

- 2 manchons sans gant + 4 gants séparés

Ou

- 3 manchons avec un gant d'une seule pièce



ÉGALEMENT DISPONIBLE CHEZ OVH



Important :

Les produits suivants sont uniquement remboursés avec une prescription du médecin spécialiste.

Semelles orthopédiques



Prothèses



Chaussures orthopédiques



Bandages



Demande avec prescription médicale et/ou rapport de fonctionnement multidisciplinaire

(par médecin prescripteur ou prestataire de soins agréé)



La prise de mesures
(par dispensateur de soins)



Décision du Médecin-Conseil
(la mutuelle)



Livraison et adaptation aide à la mobilité
(par dispensateur de soins)

VOITURETTES

1. Voiturette manuelle standard

DÉLAI DE RENOUVELLEMENT

-65 ans : 4 ans
+65 ans : 6 ans

PROCÉDURE DE BASE

- La prescription médicale
- Demande d'intervention



2. Voiturette manuelle modulaire

DÉLAI DE RENOUVELLEMENT

-65 ans : 4 ans
+65 ans : 6 ans

PROCÉDURE ÉTENDUE

- La prescription médicale
- Demande d'intervention
- Un rapport de motivation



3. Voiturette manuelle de maintien et de soins

DÉLAI DE RENOUVELLEMENT

-65 ans : 4 ans
+65 ans : 6 ans

PROCÉDURE ÉTENDUE

- La prescription médicale
- Demande d'intervention
- Un rapport de motivation



4. Voiturette manuelle active

DÉLAI DE RENOUVELLEMENT

-65 ans : 4 ans
+65 ans : 6 ans

PROCÉDURE PARTICULIÈRE

- La prescription médicale
- Un rapport de fonctionnement multidisciplinaire
- Demande d'intervention
- Un rapport de motivation



5. Voiturette électronique d'intérieur

DÉLAI DE RENOUVELLEMENT

-65 ans : 5 ans
+65 ans : 6 ans

PROCÉDURE PARTICULIÈRE

- La prescription médicale
- Un rapport de fonctionnement multidisciplinaire
- Demande d'intervention
- Un rapport de motivation



6. Voiturette manuelle pour enfant

DÉLAI DE RENOUVELLEMENT

-18 ans : 3 ans

PROCÉDURE ÉTENDUE

- La prescription médicale
- Demande d'intervention
- Un rapport de motivation



Voiturettes 1/2/3 : La prescription médicale peut être remplie par le médecin prescripteur.

Voiturettes 4/5/6 : La prescription médicale et le rapport de fonctionnement sont à compléter de manière multidisciplinaire.

SCOOTERS

DÉLAI DE RENOUELEMENT

- 65 ans : 6 ans
- +65 ans : 6 ans

PROCÉDURE ÉTENDUE :

1. SCOOTER D'INTÉRIEUR

- La prescription médicale
- Demande d'intervention
- Un rapport de motivation
- Rapport 'test'

2. SCOOTER D'INTÉRIER/D'EXTÉRIEUR ET SCOOTER D'EXTÉRIEUR

- La prescription médicale
- Un rapport de fonctionnement multidisciplinaire
- Demande d'intervention
- Un rapport de motivation
- Rapport 'test'



TRICYCLES

DÉLAI DE RENOUELEMENT

- 18 ans : 3 ans
- +18 ans : 8 ans

PROCÉDURE ÉTENDUE

- Prescription médicale
- Formulaire de demande d'aide à la mobilité
- Rapport de motivation
- Rapport d'essai



SCOOTER : La prescription médicale et le rapport de motivation doivent être remplis par une équipe multidisciplinaire. En cas de renouvellement, une prescription médicale suffit.

TRICYCLE : La prescription médicale peut être remplie par le médecin généraliste.

AIDES À LA MARCHÉ

Cadre de marche

DÉLAI DE RENOUELEMENT

- 18 ans : 3 ans
- 18-65 ans : 4 ans
- +65 ans : 6 ans

Rollator 2 roues

DÉLAI DE RENOUELEMENT

- 18 ans : 3 ans
- 18-65 ans : 4 ans
- +65 ans : 6 ans

Rollator 3/4 roues

DÉLAI DE RENOUELEMENT

- 18 ans : 3 ans
- 18-65 ans : 4 ans
- +65 ans : 6 ans

Rollator léger

DÉLAI DE RENOUELEMENT

- 18 ans : 3 ans
- 18-65 ans : 4 ans
- +65 ans : 6 ans

± 200 € de supplément



AIDE À LA MARCHÉ : La prescription médicale peut être remplie par le médecin généraliste.

DÉLAI DE RENOUELEMENT

Disposition	0 - 2 ans	2 - 3 ans	3 - 15 ans	15 - 18 ans	18 - 65 ans	+65 ans
Voiturette manuelle standard		3 ans			4 ans	6 ans
Voiturette manuelle modulaire					4 ans	6 ans
Voiturette manuelle de maintien et de soins					4 ans	6 ans
Voiturette manuelle active		3 ans			4 ans	6 ans
Voiturette électronique d'intérieur		3 ans			4 ans	6 ans
Voiturette électronique d'intérieur et d'extérieur		3 ans			4 ans	6 ans
Voiturette électronique d'extérieur					4 ans	6 ans
Scooter d'intérieur					4 ans	6 ans
Scooter d'intérieur et d'extérieur					6 ans	6 ans
Scooter d'extérieur					6 ans	6 ans
Voiturette de promenade standard			3 ans			
Voiturette de promenade modulaire		3 ans				
Table de station debout électrique					10 ans	
Voiturette de station debout mécanique				4 ans	6 ans	
Tricycle orthopédique			3 ans	8 ans		
Cadre de marche et rollator			3 ans	4 jaar	6 ans	
Coussin anti-escarres non-adaptable individuellement		2 ans				
Coussin anti-escarres anatomique non-adaptable individuellement		Idem à la voiturette				
Coussin anti-escarres adaptable individuellement		3 ans			4 ans	
Coussin anti-escarres adaptable individuellement du type coussin à air à structure cellulaire ou coussin-gel de type Flow-Fluid		3 ans			4 ans	
Système de dossier modulaire adaptable		Idem à la voiturette				
Châssis pour siège-coquille	3 ans				5 ans	

		Se déplacer à l'intérieur	Se déplacer à l'extérieur	Rester debout	Utilisation membres supérieurs	Se transférer	Rester assis	Fonctions cognitives	
Location/achat	Voiturette manuelle standard	2 ans <	min. 2 min. 2	min. 3 min. 3	min. 2	min. 0	min. 0	min. 0	
	Voiturette manuelle modulaire		min. 3	min. 3	min. 3	min. 0	min. 1	min. 0	
	Voiturette manuelle de maintien et de soins		4	4	4	min. 3	4	4	min. 0
	Voiturette manuelle active	2 ans <	4 min. 3	4 4	4 min. 3	max. 3	4	min. 0	0
	Voiturette électronique	*2 ans <	4 4	4 4	4 4	4 4	min. 3	3	max. 1
Achat	Tricycle	3 ans			min. 2	min. 2		min. 2	max. 1
	Cadre de marche et rollator	3 ans <	min. 2	min. 2	min. 2				
	Coussin anti-escarres		min. 3	min. 3	min. 3	min. 1	min. 1	min. 3**	
	Scooter	*	min. 3	4	min. 3	max. 2		max. 1	max. 1

* Si le client va à l'école ou travaille, les scores pour une chaise modulaire sont d'application. Remarque : en cas de maladie évolutive les scores réduits sont suffisants. Contactez votre prestataire de soins pour plus d'informations.

** Seulement d'application pour des coussins anti-escarres qui sont individuellement adaptables. Pour des autres coussins, les scores négatifs ne sont pas nécessaires.

Texte vert = enfants jusqu'à 18 ans.

Vous pouvez trouver la prescription médicale ici :

<https://www.iriscare.brussels/fr/download/prescription-medicale/>

<https://www.vlaamse sociale bescherming.be/formulieren-en-documenten-over-mobiliteitshulpmiddelen>

<https://www.aviq.be/fr/annexe-1-prescription-medicale-pour-une-aide-la-mobilite-etou-adaptations>

<https://www.aviq.be/fr/annexe-2-rapport-de-fonctionnement-multidisciplinaire>

Codes qualificatifs (c.à.d. l'ampleur des limitations fonctionnelles) :

0 = PAS de limitation ou problème de participation (aucun, absent, négligeable 0-4%)

1 = LEGERE limitation ou problème de participation (minime, faible 5-24%)

2 = MODERE limitation ou problème de participation (assez important 25-49%)

3 = GRAVE limitation ou problème de participation (élevé, fort, considérable 50-95%)

4 = COMPLETE limitation ou problème de participation (total 96-100%)

8 = limitation ou problème de participation non spécifié

9 = pas d'application

Ce qui suit est important au moment où la prescription pour appareils à mobilité est complétée.



- Non seulement les colonnes "Se déplacer à l'intérieur/ à l'extérieur" doivent être complétées, mais également **toutes les autres catégories** doivent recevoir un score. Même pour un score 0.
- Quand on parle de **déplacements à l'intérieur**, il s'agit de déplacements jusqu'à 1 km. On parle de **déplacements à l'extérieure** quand il s'agit de déplacements de plus d' 1 km.
- **Rien ne peut être barré** sur la prescription. Si c'est quand même le cas, il faut que le médecin mette sa signature et son cachet à cote de la partie barrée. Dans la négative la demande sera **toujours** refusée.
- Documents de **VSB**? Toujours/complètement **à remplir en NL**.
- La **diagnostic** (point 2) doit **toujours être complétée**.

2. DIAGNOSTIC ET SITUATION MÉDICALE ACTUELLE

Date du début de l'affection ou de l'évènement à la base du handicap

Le handicap est consécutif à un accident OUI NON

Diagnostic et description de la situation médicale actuelle

Ou joindre en annexe un rapport médical récent/actualisé

En cas d'affection unilatérale, préciser s'il s'agit du côté droit ou gauche.

Pronostic (concernant la mobilité)

A court terme:

Sur 5 ans:

Vous avez encore des doutes ? N'hésitez pas à nous contacter, nous serons heureux de vous aider.

016/31.90.10 | info@ovh-orthopedie.be

Suivez-nous sur



info@ovh-orthopedie.be | www.ovh-orthopedie.be